



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

### Molyslip 2001E

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

#### 1. Identification

##### Identificateur de produit

Nom du produit Molyslip 2001E

##### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Lubricant

Restrictions d'utilisation Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

##### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur Molyslip  
4 Huntsman Drive  
Northbank Industrial Park  
Irlam  
Manchester  
M44 5EG  
UK  
+44 (0)161 804 4700  
+44 (0)161 804 4701  
compliance@molyslip.co.uk

##### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44 (0)161 804 4700 (8am to 4pm)

#### 2. Identification des dangers

##### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Irrit. Yeux 2A - H319

Dangers environnementaux Non Classifié

##### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## Molyslip 2001E

### Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>Sulfonic acids, petroleum, sodium salts</b> Numéro CAS: 68608-26-4	<b>1-5%</b>
<b>Classification</b> Irrit. Yeux 2A - H319	
<b>Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(iso-Bu and pentyl) esters, zinc salts</b> Numéro CAS: 68457-79-4	<b>1-5%</b>
<b>Classification</b> Irrit. Peau 2 - H315 Dom. Yeux 1 - H318 Chronique Aquatique 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

<b>Orale</b>	Consulter un médecin si les malaises persistent. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. Consulter un médecin si les symptômes sont graves ou s'ils persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir à moins que ce soit sous ordonnance du personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Rincer avec de l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer avec de l'eau. Ne pas frotter l'œil. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Protections des secouristes</b>	Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

## Molyslip 2001E

<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
<b>Orale</b>	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
<b>Contact cutané</b>	Aucun symptôme spécifique n'est connu.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Notes au médecin</b>	Traiter selon les symptômes.
-------------------------	------------------------------

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.

**Agents extincteurs inappropriés** Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression.

**Produits de combustion dangereux** La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

#### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau. Informer les autorités concernés de toute probabilité de risque de pollution aquatique.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Ne pas toucher, ne pas marcher sur le matériel déversé.

#### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

## Molyslip 2001E

### Méthodes de nettoyage

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Nettoyer immédiatement tout produit déversé et gérer les déchets en toute sécurité. Déversements Mineurs: Recueillir le produit répandu. Déversements Majeurs: Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. L'absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que la matière déversée. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Étiqueter les récipients contenant les déchets et le matériel contaminé et les retirer des lieux dans un délai bref. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brumes.

**Conseils sur l'hygiène du travail en général** Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder le récipient en position verticale. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés.

**Classe de stockage** Entreposage pour produits chimiques.

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection



**Contrôles d'ingénierie appropriés** Fournir un système adéquat de ventilation. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté. S'il y a danger d'inhalation, il est préférable de porter un masque couvre-visage complet.

**Protection des mains** Aucune recommandation spécifique quant à la protection des mains.

## Molyslip 2001E

<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter des vêtements appropriés pour prévenir les contacts répétés ou prolongés avec la peau.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
<b>Protection des voies respiratoires</b>	S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence</b>	Liquide de couleur foncée.
<b>Couleur</b>	Noire.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Densité relative</b>	~ 0.90 @ 20°C
<b>Viscosité</b>	80 cSt @ 40°C

### 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.
<b>Conditions à éviter</b>	Il n'y a pas de condition connue qui pourrait entraîner une situation dangereuse.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucune matière spécifique ni groupe de matières n'est susceptibles de réagir avec le produit pour entraîner une situation dangereuse.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - voie orale

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie orale)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

## Molyslip 2001E

### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie cutanée)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Toxicité aiguë - par inhalation

**Notes (CL<sub>50</sub> par inhalation)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données animales** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Génotoxicité - in vitro** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Cancerogénicité

**Cancérogénicité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Cancérogénicité selon le CIRC

Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

### Renseignement généraux

La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

**Inhalation** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Orale** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Contact cutané** Aucun symptôme spécifique n'est connu.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

**Voie d'exposition** Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux

## Molyslip 2001E

**Organes cibles** Pas d'organe cible connu.

### 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement.

**Toxicité** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Persistance et dégradation

**Persistance et dégradation** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

#### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

#### Mobilité dans le sol

**Mobilité** Aucune donnée n'est disponible.

#### Autres effets nocifs

**Autres effets néfastes** Non reconnu.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

**Renseignements généraux** Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.

**Méthodes d'élimination** Ne pas jeter les résidus à l'égout.

### 14. Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, LTMD).

#### Numéro ONU

**Numéro ONU (International)** Ne s'applique pas.

#### Désignation officielle de transport de l'ONU

**Désignation officielle de transport (International)** Ne s'applique pas.

#### Classe (s) de danger relatives au transport

**Étiquettes de transport (International)** Aucun panneau d'avertissement n'est requis pour le transport.

#### Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage (International)** Ne s'applique pas.

#### Dangers environnementaux

## Molyslip 2001E

### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne s'applique pas.

**Transport en vrac** Ne s'applique pas.  
**conformément à l'annexe II de**  
**la Convention MARPOL 73/78**  
**et au Recueil IBC**

## 15. Informations sur la réglementation

### Inventaires

#### Canada (DSL/NDSL)

Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.

## 16. Autres informations

### **Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

LTMD: La Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA: Association du Transport Aérien International.

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CAS: Chemical abstracts service.

ATE: Estimation de la toxicité aigüe.

CL<sub>50</sub>: Concentration Létale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

DL<sub>50</sub>: Dose Léthale médiane pour 50 % des organismes d'essai.

CE<sub>50</sub>: Concentration efficace médiane.

PBT: Substance persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables.

### **Abréviations et acronymes reliés à la classification**

Eye Irrit. = Irritation oculaire

### **Conseils relatifs à la formation**

Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

### **Date de la révision**

2019-06-26

### **Révision**

2

### **Date d'entrée en vigueur**

2018-02-02

### **Numéro de la FDS**

5246

### **Mentions de danger intégrales**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.